

# Appendice

[Loi sur l'emploi dans la fonction publique](#)  
[Décret approuvant l'exclusion sur le travail à temps partiel](#)  
[Politique sur l'emploi pour une période déterminée](#)

## **Activités Politiques**

[Représentants désignés en matière d'activités politiques](#)

## **Adaptation du lieu de travail**

[Politique sur l'obligation de prendre des mesures d'adaptation pour les personnes handicapées dans la fonction publique fédérale](#)

## **Équité en matière d'emploi**

[Loi sur l'équité en matière d'emploi](#)  
[Formulaire d'affirmation d'affiliation Autochtone](#)  
[Loi sur la protection des renseignements personnels](#)

## **Exigences linguistiques**

[Directive sur la prime au bilinguisme](#)  
[Règlement sur l'emploi dans la fonction publique](#)  
[Décret d'exemption concernant les langues officielles dans la fonction publique](#)

## **Formation**

[Formation obligatoire et indispensable](#)

## **Gestion du rendement**

[Directive sur la gestion du rendement](#)  
[Politique sur l'administration de la rémunération au rendement de certains niveaux supérieurs exclus non compris dans la catégorie de la gestion](#)

## **Mesure de soutien à la transition**

[Directive sur le réaménagement des effectifs](#)  
[Directive sur la transition dans la carrière des cadres supérieurs](#)

## **Recours**

[Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral](#)

## **Réinstallation**

[Directive sur la réinstallation du Conseil national mixte](#)

## **Rémunération et avantages sociaux**

[Politique sur les conditions d'emploi](#)  
[Directive sur les conditions d'emploi](#)  
[Directive sur les conditions d'emploi de certains employés exclus/ou non représentés](#)  
[Lois sur les relations de travail dans le secteur public fédéral](#)  
[Conditions d'emploi pour les étudiants](#)

## **Valeurs et éthiques**

[Code de valeurs et d'éthique du secteur public](#)  
[Politique sur les conflits d'intérêts et l'après-mandat](#)  
[Formulaire de divulgation des conflits d'intérêts](#)

## Appendice

### Salaires

En juin 2021, les salaires pour les employés de classifications PG étaient :

<b>Niveau</b>	<b>de</b>	<b>Jusqu'à</b>
<b>PG-5, Chef d'équipe d'approvisionnement</b>	96 225\$	108 091\$
<b>PG-4, Agent d'approvisionnement principal</b>	81 747\$	93 413\$
<b>PG-3, Agent d'approvisionnement</b>	68 909\$	78 691\$
<b>PG-2, Agent d'approvisionnement junior</b>	61 896\$	70 668\$
<b>PG-1, Développement</b>	47 415\$	62 066\$

Source: [Vérification, commerce et achat \(AV\)- Canada.ca](https://www.avcanada.ca)

Ces salaires sont en négociation pour les années subséquentes.